



QUESTIONS ET RÉPONSES

Question #1

L'exigence obligatoire CO 3 de 5 ans de modélisation continue des inondations côtières au Canada semble être rare sur le marché, ce qui pourrait potentiellement éliminer une grande partie de la concurrence. RNCan continuerait-il d'offrir l'une des options suivantes pour permettre une passation de marché plus juste et équitable et pour offrir le meilleur rapport qualité-prix au Canada :

- a. S'ouvrir à l'expérience américaine en matière de modélisation des inondations côtières, en plus de l'expérience canadienne en modélisation des inondations côtières, afin d'être en mesure d'offrir un spécialiste possédant à la fois l'expérience canadienne et l'expérience connexe de la FEMA des États-Unis recherchée de façon plus générale dans la demande de propositions; ou
- b. Permettre que la modélisation des inondations côtières inclue la modélisation des aléas côtiers associés – tous au Canada, comme dans le cas de la FEMA où les risques côtiers comprennent l'érosion côtière, l'intégrité structurelle et l'accréditation pour le contrôle des inondations, et comment ceux-ci affectent les inondations côtières, et plus récemment la montée du niveau de la mer; ou
- c. Permettre à la fois la modélisation des inondations côtières et l'ingénierie côtière pour satisfaire à l'exigence CO 3 pour une expérience canadienne continue par un seul professionnel, en reconnaissant que les spécialistes de l'industrie réalisent généralement la modélisation des inondations côtières et l'ingénierie côtière comme tâches consécutives pour les grands projets.

Réponse #1

Réponse générale :

L'exigence obligatoire CO3 a été révisée comme suit, afin de reconnaître l'expérience non continue (minimum 5 ans au total) au cours des 10 dernières années :

*Le soumissionnaire **DOIT** proposer jusqu'à cinq (5) ressources supplémentaires et démontrer qu'elles ont chacune au moins 5 ans d'expérience ~~continue~~ au cours des 10 années précédant la date de clôture de la demande de soumissions, dans les domaines d'expertise suivants :*

- *Modélisation hydrologique et hydraulique des inondations fluviales et riveraines au Canada*
- *Modélisation hydrologique et hydraulique des inondations pluviales au Canada*
- *Modélisation des inondations côtières au Canada*
- *Modélisation climatique dans un contexte de cartographie des aléas d'inondation*
- *Analyse de données géospatiales dans un contexte de cartographie des aléas d'inondation*

*Tous les domaines d'expertise **DOIVENT** être couverts par l'équipe de ressources supplémentaires. Différentes ressources peuvent être utilisées pour chacun des cinq domaines d'expertise. Une ressource peut combiner plusieurs domaines d'expertise s'il peut être démontré qu'elle satisfait aux exigences minimales en matière d'expérience dans chaque domaine.*

*Le soumissionnaire **DOIT** présenter le curriculum vitae, qui démontre l'expérience requise des ressources proposées, y compris les descriptions de projet pertinentes et leur rôle et responsabilités dans ces projets. Le soumissionnaire*



*doit **indiquer clairement** les sections pertinentes dans le CV de la ressource qui correspondent aux critères décrits. Le soumissionnaire doit identifier clairement quel domaine d'expertise est couvert par quelle ressource.*

Réponses spécifiques aux sous-questions a), b) et c) :

- a) Seule l'expérience en modélisation des inondations côtières au Canada sera reconnue. Il convient de noter que l'expérience acquise sur de grands lacs (par exemple, les Grands Lacs) ou sur de grands fleuves (par exemple, certaines parties du fleuve Saint-Laurent) peut être prise en compte dans l'expérience de modélisation des inondations côtières si les processus, méthodes et approches de modélisation des inondations côtières ont été utilisés dans le processus de détermination du niveau et de l'étendue des inondations.
 - b) L'expérience reconnue pour la modélisation des inondations côtières au Canada peut inclure la modélisation liée aux aléas côtiers, s'il y a une indication claire que les des modèles d'inondation côtière ont été élaborés pour déterminer le niveau ou l'étendue des inondations.
 - c) Une expérience en ingénierie côtière sera acceptée s'il y a une indication claire que des modèles d'inondation côtière ont été élaborés pour déterminer le niveau ou l'étendue des inondations.
-

Question #2

Nous demandons respectueusement une extension de 2 semaines, du mardi 3 octobre au mardi 17 octobre afin d'avoir le temps de préparer la meilleure proposition possible pour le Canada. Depuis la publication de la demande de proposition le 31 août, il a fallu beaucoup de temps pour vérifier que nous répondons à tous les critères obligatoires et cotés de RNCan dans cette demande de propositions. Un délai d'exécution de 6 semaines pour les propositions fédérales est typique des demandes de propositions nationales plus complexes comme celle-ci.

Réponse #2

La date de clôture du 3 octobre 2023 est actuellement maintenue pour ce processus de passation de marchés.
